les instructions techniques, un plan de la ville de Roubaix et du terrain de fête, de nombreuses vues et clichés divers, l'historique de Roubaix par M. Vandaele, etc...

La partie musicale a été composée par MM. H. Catteau et L. Holleville et constituera un des « clous de la fête ».

Enfin, la situation financière, établie par MM. A. Dames, C. Roussé et les membres de la 4e commission, a permis de constater l'excellent fonctionnement de cette commission, qui a assumé l'indispensable et délicate besogne d'équilibrer le budget.

Nos concitoyens recevront sous peu la visite des membres de la commission de souscription, présidée par M. René Wibaux, et nous sommes convaincus qu'ils rencontreront partout un accueil généreux, proverbial chez les Roubaisiens, surtout lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi noble et intéressante que celle de l'Education Physique.

En résumé, la fête, que rehaussera encore la présence de M. le ministre de la guerre, promet d'être ce que l'on peut espérer en pareille circonstance. Il reste à souhaiter que le soleil ne fasse pas défaut le 4 juillet prochain et nous reverrons, à Roubaix, la foule compacte des plus grands jours.

Mort du doyen des sapeurs-pompiers de Roubaix

Le caporal Martial Watteau, dont on fêtait, l'an dernier, à pareille époque, les cinquante ans de présence au corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, est mort, lundi, à l'âge de 83 ans. C'était le doyen de la compagnie et peut-être aussi des pompiers de France.

Nous avons, lors des fêtes jubilaires, tracé la physionomie de ce vieux brave, encore plein de

LE CAPORAL WATTEAU

santé et de verdeur il y a un an. Petit, sec, nerveux, tout en nerfs, il semblait défier les années et les infirmités. Jamais il n'avait été malade et il s'en vantait en proclamant avec fierté qu'il n'avait jamais pris de « drogue de pharmacie ». La mort l'a frappé brusquement, une congestion pulmonaire l'ayant enlevé en quelques heures.

Il y a neuf ans, M. Martial Watteau était encore ouvrier ourdisseur. Veuf depuis deux ans et demi, il habitait avec une de ses filles, rue du Cartigny. Il avait 32 ans, lorsqu'il entra au corps des pompiers, le 11 juin 1858 ; son service actif ne prit fin que le 5 juin 1885, jour où il obtint la liquidation de sa pension de retraite. Mais, bien qu'il eût été placé dans la réserve et même dans la territoriale, le vieux caporal ne manquait jamais une sortie de compagnie. C'était plaisir de le voir défiler crânement les jours de parade dans le glorieux peloton des « vieux grognards », toujours alerte, le jarret encore tendu.

C'est dans l'ancien uniforme des vétérans qu'on le voit ici : bicorne, tunique à deux rangées de boutons et épaulettes à patte en cuivre jaune, épée au côté.

Le « père Watteau », comme l'appelaient ses camarades qui avaient pour « l'ancien » une affectueuse vénération vivait de ses souvenirs d'incendie et ils étaient nombreux. Il avait assisté à des centaines de sinistres et avait servi sous sept commandants.

A l'occasion de son jubilé, qui fut célébré le 7 juin 1908, dimanche de la Pentecôte — une journée inoubliable pour lui — il avait reçu de l'Administration municipale une médaille d'honneur en argent.

Les funérailles du caporal Watteau, auront lieu mercredi, à quatre heures, en l'église du Sacré-Cœur.

LES AGRESSIONS NOCTURNES

Un nouveau méfait à l'actif des apaches

Nous avons signalé, il y a une dizaine de jours, l'arrestation de deux apaches, Joseph Leroy, 23 ans, rattacheur, sans domicile fixe, et Pierre Dewinne, 25 ans, journalier, Grande-Rue, cour Delbart, 2, inculpés notamment de l'agression nocturne suivie de vol, dont avait été victime, le dimanche 23 mai, rue Notre-Dame-des-Victoires, un ouvrier encolleur, M. Delmotte, qui, vers quatre heures du matin, regagnait son domicile, au fort Mulliez. En fouillant Leroy au poste de police du 3e arrondissement, les agents de sûreté Paris et Dujardin, l'avaient trouvé en possession d'une montre que cet individu prétendit avoir achetée à un inconnu rue Bernard. Cet objet fut envoyé au Parquet, mais, auparavant, l'agent Paris en prit le signalement détaillé. Vainement, les jours suivants, il chercha à en retrouver le propriétaire, qu'il supposait bien avoir été, lui aussi, l'une des victimes de Leroy. Une circonstance toute fortuite a mis dimanche soir l'agent en présence de la personne qu'il recherchait.

Comme il entrait, pour son service, en compagnie d'un collègue, M. Rancelot, dans un estaminet situé à l'angle des rues de Blanchemaille et Vaucanson, il entendit la cabaretière dire à un consommateur : « Eh bien, Arthur, avez-vous retrouvé votre montre ? »

Ce dernier était un ouvrier teinturier de la Société Anonyme de teinture et d'impression de la rue Boucher-de-Perthes, M. Arthur Vanghisdael, âgé d'une trentaine d'années, et demeurant en logement rue de la Redoute, 45. La question à lui posée par la cabaretière, attira l'attention des agents, et l'ouvrier leur fit le récit d'une agression dont il avait été victime, comme M. Delmotte, au cours de la nuit du 22 au 23 mai. Au moment où, regagnant son logement rue de la Redoute, vers onze heures du soir, il se disposait à mettre la clef dans la serrure, il fut soudain assailli par un individu qui le suivait depuis quelque temps. Serré à la gorge par une poigne solide et presqu'étranglé, M. Vanghisdael fut terrassé et dévalisé en quelques instants de son porte-monnaie contenant une somme de 4 fr. 50, ainsi que de sa montre avec la chaîne.

L'ouvrier donna la description complète du bijou et fit connaître les diverses inscriptions gravées sur les deux cuvettes. Consultant alors ses notes, l'agent Paris constata que les détails fournis par M. Vanghisdael constituaient le signalement exact de la montre trouvée dix jours auparavant dans la poche de Leroy. Les inscriptions signalées étaient bien celles qu'on avait lues sur les cuvettes. La déclaration précise de l'ouvrier permet donc de croire que son agresseur n'est autre que Leroy, qui est actuellement sous les verrous, attendant sa prochaine comparution devant le tribunal.

M. Pagès, commissaire de police, a interrogé lundi M. Vanghisdael, dont la déclaration sera transmise au Parquet.

UN SERVICE FUNÈBRE A LA MÉMOIRE DE M. L'ABBÉ J. LAISNEZ. — Un service funèbre a eu lieu lundi à 9 h. 1/2 en l'église de Ste-Elisabeth, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jean Laisnez, ancien vicaire et directeur du Cercle-Patronage St-Eloi. La bannière de l'Œuvre et le drapeau de l'« Abeille » cravaté de crêpe, avaient été placés dans le chœur, où se trouvait pareillement le catafalque couvert des ornements violets et de la barette, insignes du sacerdoce.

La chorale Saint-Eloi, massée aux grandes orgues, a chanté la messe solennelle de Requiem. M. Huygues, premier chantre a détaillé le Miseremini.

Les enfants des écoles libres des Frères et des Religieuses de la Sagesse, ont assisté à la cérémonie funèbre et ont défilé à l'offrande qui a duré jusqu'à l'absoute, faite parM. le doyen Coquériaux, Dans la nombreuse assistance, on remarquait M. l'abbé Tillie, directeur de l'Institut Technique, qui accompagnait M. l'abbé Laisnez, frère du défunt, M. l'abbé Bourgeois, curé de Loos, M. l'abbé Castelnos, curé de Saint-François d'Assise de Tourcoing, plusieurs vicaires de la ville et professeurs du collège, et de très nombreux paroissiens.

Un obit solennel à 10 heures sera célébré, le 14 juillet prochain pour le regretté vicaire de Ste-Elisabeth, enlevé si prématurément à l'affection de ses vieux parents, et de toute sa famille éplorée et à l'amitié de ses anciens confrères. A cet obit, la chorale Saint-Eloi chantera de nouveau et les groupes de l'Œuvre seront représentés. Des invitations spéciales seront envoyées à tous les membres honoraires et actifs.

Machines Parlantes « **ODÉON** » à disques artistiques incomparables, tiennent la première place. Immense assortiment de disques des plus grands artistes, Maison SCREPEL, 138, Grande-Rue, Rx. 1101-7

LA CIRCULATION DES VÉHICULES SUR LA GRANDE-PLACE. — Un arrêté municipal vient d'être pris dont voici la partie essentielle :

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures en raison du danger que présente, pour les voyageurs montant dans les cars ou en descendant, la circulation des véhicules Grande-Place, entre les voies de tramways et le trottoir situé le long du parvis de l'église Saint-Martin ;

Les voitures attelées, les automobiles, motocyclettes, bicyclettes et tous autres véhicules devront circuler à l'allure d'un homme au pas, dans la partie de la Grande-Place située entre les voies de tramways et le trottoir longeant le parvis de l'église Saint-Martin.

NAPPES IMPRIMÉES. — Cette semaine Exposition et mise en vente de Nappes imprimées pour vérandas, la campagne, la mer. Coloris et dessins nouveaux, à la Maison de blanc, Robichez-Hottiaux (Anc^t Vandrom-Cœthals), 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Spécialité de Trousseaux, Layettes, Lingerie fine et pratique, Linge de table, Rideaux, Dentelles. 66928

INTERRUPTION DE CIRCULATION. — Par suite de réparation au pavage en asphalte du pont de l'Hempenpont, la circulation sera interdite sur ce pont du 7 au 11 juin courant. Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par les chemins latéraux.

Dr NARET. — Spécialiste des maladies du cœur et du poumon. 48, rue de Lille, de 2 h. à 4 h. et sur rendez-vous. Consultations gratuites pour les indigents, le mardi et le vendredi, de 8 h. à 9 h. 66203

UNE INAUGURATION. — C'est dimanche prochain, que la paroisse du Sacré-Cœur inaugurera sa nouvelle « Maison des Œuvres. Après la grand'messe, Mgr Margerin, recteur de la Faculté Catholique de Lille, bénira les nouveaux locaux.

Le soir à 6 heures, un concert sera donné par les différentes œuvres de la paroisse. Nous donnerons ultérieurement le programme de la fête, dont le « clou » consistera en une revue locale inédite et une comédie en un acte. En outre, le concours du « Broutteux » est assuré.

LIQUIDATION GÉNÉRALE des marchandises vendues en dessous du prix de facture « Au Printemps », 7 et 9, rue du Bois, à Roubaix. La vente a lieu de 8 heures à midi et de 2 heures à 7 heures. 66707

UN VOL DE LANTERNE. — Les agents Dujardin et Desmulier, ont arrêté au cours de la nuit de dimanche à lundi deux jeunes gens Pierre Dewilde, 18 ans, fraudeur, et son frère Auguste, 13 ans, demeurant rue de Tourcoing cour Jonville, 15, trouvés porteurs d'une lanterne, qu'ils auvouèrent avoir dérobée rue de Lannoy, sur le chantier des travaux que la compagnie des tramways fait exécuter en ce moment à cet endroit. En raison du peu d'importance du larcin, évalué à 80 centimes, M. Pagès, commissaire, les a laissés en liberté, après leur avoir dressé à chacun procès-verbal pour vol.

CHICOREE PASTEUR, garantie absolument pure

LE VOL DE BICYCLETTE DE LA RUE DE LILLE. — Après interrogatoire lundi matin, par M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, l'auteur du vol de bicyclette commis dimanche soir à l'estaminet de M. Sobrie, rue de Lille, 84, a été conduit à Lille dans l'après-midi. Cet individu, qui a déjà eu maille à partir avec la justice, est un ouvrier ébéniste. Achille Dobbelaire, et non Dobbelin, est âgé de 35 ans, et demeure rue Sainte-Elisabeth, cour Duforest, 2.

VOIR 8e PAGE : Succursale de l'Hôtel des Trois Rois, Comines-France, à Oostduinkerke-Bains. 66327

UNE FEMME IVRE AU VIOLON — Une malheureuse, dont il n'a pas été possible jusqu'ici d'établir l'identité, a été écrouée lundi vers 5 h. 1/2 de l'après-midi, au dépôt du 5e arrondissement. Ivre-morte, elle était étendue sur le trottoir à l'angle de la Grande-Rue et de la rue du Collège, provoquant des rassemblements de curieux, quand vint à passer l'agent de sûreté Masse. Ce dernier dut réquisitionner une balladeuse pour la faire transporter au poste de police, où en raison de son état d'ivresse, elle ne sut prononcer la moindre parole intelligible.

RIEN NE SERT DE DIRE, il faut prouver. Or, il est prouvé et reconnu que seul le talon tournant caoutchouc **WOOD-MILNE** est inusable. En vente partout. Exigez la marque « Wood-Milne ». Refusez les imitations. Hommes : 1 fr. 50 ; Dames : 1 fr. 25 la paire. Gros : Tiberghien, 8, Place Notre-Dame, Roubaix. 1983-a

UN SEPTUAGÉNAIRE BLESSÉ DANS UN ESCALIER. — La voiture d'ambulance a transporté lundi soir, à la Fraternité, un vieillard âgé de 73 ans 1/2, M. J.-B. Frasdi, balayeur au peignage Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, qui s'était blessé dimanche vers neuf heures du soir, en tombant du haut en bas d'un escalier de son logement, situé rue de la Conférence, 20. Dans sa chute, le septuagénaire s'est luxé fortement le genou droit, et fait une plaie contuse superficielle à la tête. Il a reçu les soins de M. le docteur Rousseau.

« **SONATES AU CLAIR DE LUNE** », 3 fr. 25 ; « **Poème du Travail et du Rêve** », 3 fr. 25. Œuvres de M. Amédée Prouvost fils. En vente : Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, rue Carnot, Tourcoing. 66198

POUR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL — Mme Vollekindt constatait dernièrement qu'un peu scrupuleux personnage lui avait dérobé son tontou auquel elle tenait énormément.

Elle déposa une plainte et une enquête habilement menée fit découvrir le voleur qui n'était autre que le nommé Bécaert, demeurant rue Saint-Sauveur à Lille.

Pour cet exploit, Bécaert devra se présenter devant le tribunal correctionnel et y répondre de son méfait.

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE MALADE pour faire usage des Pilules Sibone. On les emploie pour ssurer le maintien de la santé. 66926

CROIX

UN ENFANT GRAVEMENT BLESSÉ PLACE SAINT-PIERRE. — Un enfant de 7 ans, habitant 9, rue de la Promenade, Gustave Vanpouck a été victime d'un assez grave accident dans la soirée de dimanche, à la plaine Six, près de l'église Saint-Pierre.

Il était monté sur une biloche d'un manège appartenant à M. Pierre Hantson, 126, rue des Anges, à Roubaix.

Pendant la marche, le petit Gustave Vanpouck perdit l'équilibre et fut projeté hors de sa « biloche ». Il fut accroché un peu au-dessous du sein gauche par la chaine qui retient le véhicule et eut les chairs du côté et de la jambe gauche labourées par les mailles.

Aux cris poussés par l'enfant, la marche du manège fut suspendue. Gustave Hautson fut tiré de sa position et transporté à la pharmacie de M. Fourlinnie, où les premiers soins lui furent prodigués, en attendant l'arrivée de M. le docteur Desrousseaux qui examina le blessé et le fit reconduire à son domicile.

Les plaies ne sont pas graves, mais nécessiteront un assez long repos M. Hautson, propriétaire du manège, s'est offert à payer les frais.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Un accident de voiture s'est produit, lundi matin, vers 11 heures et demie, Grande-Rue, à hauteur de l'église Saint-Martin. Un ouvrier de M. Guy Comœlle, négociant en meubles, 5, rue de Camrai, à Lille, M. Charles Boulanger, 28 ans, 79, boulevard Victor-Hugo, à Lille, conduisait un camion chargé de sommiers en fer, se dirigeant vers Lille.

Un peu avant d'arriver à hauteur de l'église Saint-Martin, le cheval s'emballa, et malgré les efforts de son conducteur, monta sur le trottoir et alla se jeter dans la grand'porte de l'habitation de M. Ségard.

Le conducteur jugea prudent de sauter à bas de sa voiture, malheureusement il buta, et les sommiers en fer dégringolant du camion, lui tombèrent sur la jambe gauche qui a été contusionnée, et sur le pied gauche, dont un orteil a été écrasé.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Barroyer, M. Boulanger a été reconduit à Lille par les soins de son patron, M. Crombelle.

Les dégâts occasionnés par la voiture à l'habitation de M. Ségard sont évalués à 50 francs.

LE Xe ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DES ALPINS. — C'est jeudi prochain que les personnes qui ont été gratifiées de contraventions à l'arrêté de M. le maire de Croix interdisant le cortège des sociétés de gymnastique à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation des Alpins, le 23 mai dernier, comparaîtront à 9 heures du matin, devant M. le juge de paix du canton Ouest de Roubaix. Elles seront défendues par M. Joseph Crombé, avocat à Roubaix.

WASQUEHAL

RENVERSÉ PAR SON ANE. — M. Léon Paresys, marchand de légumes, rue Pasteur, à Wasquehal, rentrait chez lui, quand, arrivé près de sa maison, l'âne qui traîne sa voiture s'emballa.

M. Paresys voulut l'arrêter et se plaça devant lui ; l'animal, d'un brusque mouvement, le renversa et le projeta par terre. Dans sa chute, M. Paresys a eu le genou droit foulé. Il a reçu les soins de M. le docteur Butin.

LANNOY

LYS

PARENTS MALMENÉS PAR LEUR FILS. — Un jeune homme de la rue de Lannoy, Marcel Meurisse, 18 ans, causait fréquemment par son inconduite des scènes de désordre chez lui. Hier, à la suite d'une discussion violente au cours de laquelle il n'épargna pas, comme à l'habitude, ses malheureux parents, il s'oublia jusqu'à s'emparer d'un couteau avec lequel il voulut les frapper. Fort heureusement, des témoins de la pénible scène s'interposèrent à temps pour éviter un malheur.

Le garde champêtre, M. Trenteseaux, qui avait été informé des brutalités du jeune homme, est venu peu après le mettre en état d'arrestation.

Il l'a enfermé provisoirement au violon municipal. Le prisonnier a été dirigé sur Roubaix par les gendarmes qui étaient venus le cueillir dans la journée de lundi.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira jeudi prochain, à 7 heures du soir. Ordre du jour : 1. Projet d'établissement d'une route de Lys à Roubaix par « Cohem » et les « Trois-Ponts » ; approbation du devis et vote de l'emprunt. — 2. Examen de modifications proposées par la Compagnie Mongy pour les arrêts des tramways. — 3. Projet de canalisation rue de Leers pour l'éclairage par le gaz. — 4. Nouvelles demandes de pensions de vieillesse.

HEM

PRÉCIPITÉ A BAS D'UN TRAMWAY. — Un accident dont les conséquences eussent pu être des plus graves, est survenu dans la soirée de dimanche. Il était 8 heures et demie environ. Un jeune homme de Wattrelos, âgé d'une vingtaine d'années, mais qui n'a pas voulu se faire connaître en raison de l'état d'ébriété dans lequel il se trouvait, venait de monter sur un car en partance pour Roubaix et se tenait à l'entrée de la voiture. Soudain, une exclamation d'épouvante retentit, poussée par les voyageurs : imprudent, soit qu'il eût voulu descendre à la marche — le tramway venait d'être lancé — soit qu'il eût perdu l'équilibre, fut projeté dans le vide et vint s'abattre au milieu de la chaussée ; dans sa chute, l'arrière de la tête buta violemment contre les pavés.

On arrêta le car et l'on s'empressa autour du jeune homme qui demeurait inanimé sur place. A l'estaminet de Mme veuve Boussemart, où il fut transporté, l'évanouissement persista pendant une demi-heure, malgré les soins de M. le docteur Coudronne, appelé aussitôt après l'accident. Le praticien ne releva cependant aucune blessure. Dès qu'il eut repris ses sens, on le transporta à la salle municipale des blessés où il passa la nuit.

Lundi matin l'inconnu ne se ressentait aucunement de son accident de la veille ; son évanouissement provenait de la forte commotion cérébrale qu'il avait éprouvée. Il a regagné allègrement son logis dans la matinée.

LA DUCASSE. — La journée de lundi a été fort animée et les promeneurs ont circulé très nombreux aux environs de la place jusqu'à une heure avancée de la soirée.

WILLEMS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira jeudi soir, à la Mairie. Ordre du jour : session ordinaire ; compte administratif de 1908 ; budget additionnel de 1909 ; budget primitif de 1910 ; affaires diverses.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance se réunira à trois heures de l'après-midi.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE a eu lieu hier soir en l'honneur de M. le docteur Lamotte, conseiller général, délégué cantonal. A l'occasion de son récent mariage, les amicales des écoles publiques se sont rendues en cortège à son domicile, rue Poivrée, afin de présenter leurs souhaits de bonheur à M. et à Mme Lamotte. Un objet d'art et des fleurs ont été remis aux nouveaux époux. M. et Mme Lamotte ont remercié les nombreux sociétaires de leur démarche, puis ils leur ont offert les vins d'honneur.

La fête s'est terminée en famille. Aujourd'hui mardi le Conseil municipal se rendra au domicile de M. le docteur Lamotte où aura lieu une réception.

BOULOGNE-SUR-MER

COURSES AU TROT

et à **OBSTACLES,** le Dimanche 13 Juin 1909, sur le nouvel Hippodrome de l'Inquétérie. 66853

WATTRELOS

Le Concours des Chiens de défense

Le palmarès

Voici le résultat du concours dont nous avons constaté hier le brillant succès :

1er prix 40 fr., prix spécial (médaille argent offerte par M. Henri Delerue au premier chien classé appartenant à un membre du C.C.D.W.) : Paulo-Collie, 225 points, à M. Eug. Pierronne, de Wattrelos, chien très remarquable, bien dans la main du maître, obéissance parfaite et franchise d'attaque extraordinaire ; en un mot travail correct sous tous rapports. Fera un champion. Félicitations à M. Pierronne pour un tel sujet.

2e prix, 35 francs et prix spécial (médaille argent offerte par M. Henri Delerue, de Wattrelos, au chien effectuant le mieux la recherche du maître) : Pacha, malinois, 215 points, à M. H. Kiekens, de Bruxelles, très bon sujet, bien mené.

3e prix, 30 francs et prix spécial (médaille argent offerte par M. J. Van Hazebrouck, de Mouscron, au chien groenendael effectuant le mieux la garde d'objet) : Blac, groenendael, 205 points, à M. Bourdeau, de Mouscron. Bon travail, défenseur sérieux.

4e prix, 29 francs et prix spécial (médaille argent offerte par le C.S.H.N., au chien effectuant le plus long saut de fossé) : Sam, groenendael, 180 points, à M. J. Vanhaezebrouck, de Mouscron. Chien très ardent, donne du fil à retordre à l'apache.

5e prix, écrin-couverts, don de M. Eugène Motte, maire de Roubaix, et prix spécial (médaille argent offerte par le C.S.H.N., au chien effectuant le mieux la recherche et l'exploration) : Max, bouvier-croisé, 178 points, à M. Alph. Hoste, de Wattrelos. Jeune chien très éveillé, promet beaucoup pour l'avenir.

6e prix, objet fantaisie, don de la Municipalité de Wattrelos : Pitch, acredale-terrier, 172 points, à M. G. Courbe, de Lille.

7e prix, objet fantaisie, don de la Municipalité de Wattrelos, et prix spécial (médaille argent offerte par le C.S.H.N., au chien effectuant le plus haut saut de palissade) : Lisette, berger des Flandres, 132 points, à M. A. Flipo, de Tourcoing.

Les membres du Club du Chien de Défense de Wattrelos sont allés lundi soir féliciter MM. Pierronne et Hoste de leurs beaux succès.

Il faut féliciter hautement M. Georges Corman, le sympathique président du C.C.D.W., de ses efforts intelligents et du magnifique résultat qu'il a obtenu, avec l'aide des membres du Comité, MM. Laurent Lecomte, le dévoué vice-président ; Albert Van Wynsberghe, l'aimable secrétaire, et le trésorier zélé, M. Henri Delerue.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur se rendra à Wattrelos, pour faire une recette supplémentaire, lundi prochain 14 courant, aux lieu et heures habituels.

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé les contraventions suivantes : à Verschuere Marie-Philomène, femme Debotte, 32 ans, ménagère, hameau du Brouil, qui a traversé un champ de betteraves ; à Méhuys Adrien, 47 ans, peigneur, hameau de Beaulieue, pour ivresse ; à Derveaux Camille, peigneur, au Petit-Tournai, et Renoir Jean, menuisier, au Petit-Tournai, pour élevage de volailles dans leur habitation.

STATISTIQUE SANITAIRE DE MAI. — L'état-civil a enregistré durant le mois dernier : 57 naissances, dont 4 illégitimes et 30 décès, dont les causes se répartissent comme suit : scarlatine, 2 ; grippe, 1 ; tuberculose, 4 ; cancers, 4 ; congestion du cerveau, 3 ; maladies du cœur, 2 ; bronchite aiguë, 1 ; pneumonie, 3 ; diarrhée, 3 ; néphrite, 2 ; débilité sénile, 1 ; morts violentes, 2 ; autres maladies, 2.

22 mariages ont eu lieu, aucun divorce n'a été prononcé et 9 enfants ont été placés en nourrice.

BRONZES & MARBRES

AU SOLEIL D'OR, Place du Théâtre, LILLE. 70

TOUTES LES MÈRES DE FAMILLE voudront lire l'**Enseignement ménager** : économie domestique, hygiène, éducation des enfants, causeries familières avec les jeunes filles de la campagne. Joli volume relié contenant des enseignements précieux qu'aucune femme soucieuse de ses devoirs ne peut ignorer. Prix : 1 fr. 60 le volume. En vente Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, à Roubaix ; 33, rue Carnot, à Tourcoing. 666753

SECCOTINE colle et répare... **TOUT.** 1189-a

TOURCOING

La journée du mardi 8 :

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE : *de 9 h. à midi et de 5 à 9 heures.*

TRIBUNAL DE COMMERCE : *Audience à 9 h. 1/2.*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS : *de 2 à 4 h.*

Un Quartier qui s'éveille

Belles fêtes en perspective. — Il y aura une reine du Touquet

La saison d'été nous ramène régulièrement son cortège de réjouissances publiques. Parmi ces fêtes, il en est dont le succès s'éteint progressivement par la satiété qu'elles causent aux populations, d'autres au contraire, à force d'ingéniosité, renouvellent chaque fois leur attrait et gardent la faveur des foules. Mais il en est d'autres encore qui méritent de retenir l'attention ; ce sont celles des quartiers neufs, les « premières », si l'on peut parler ainsi, où se révèlent tout d'un coup la vie d'une section de la ville, auparavant solitaire et les généreuses aspirations de ses habitants unis dans un même élan vers le progrès ou un même sentiment de pitié à l'égard des malheureux.

Telle est la fête que prépare le quartier du Touquet. Une population de dix mille habitants, soit la huitième partie de Tourcoing, se trouve délimitée dans cette dénomination, entre les rues du Virolois, des Piats, Winoc-Chocqueel et du Levant. On n'y a jamais donné de fête spéciale. Nous ne comptons pas les petites ducasses annuelles marquées par la réunion d'un manège tournant et de quelques boutiques volantes. Une grande fête avec commission organisatrice, avec cortège, braderie, courses de tous genres, il n'y en avait pas encore eu sur ce point important de la ville. Sous l'inspiration d'un Comité présidé par un homme charmant, M. Lucien Laude, voici que d'un coup d'essai, le Touquet veut se signaler par un véritable coup de maître. Le 27 de ce mois, c'est-à-dire dans trois semaines, toutes ses rues seront en liesse. Le programme des réjouissances est arrêté et nous n'encourrons pas de dementi en disant qu'il remportera un succès sans précédent. Le projet a été accueilli partout avec un empressement unanime et tous les concours sont promis dès maintenant aux ouvriers de la première heure.

Pour donner une idée de ce qui se prépare, il suffira de mentionner aujourd'hui, les principales attractions des trois journées : retraite aux flambeaux, braderie, carrousel cycliste, grand cortège de sociétés sportives, musicales et autres avec groupes comiques, char de la Reine précédé de son cortège d'honneur, course cycliste Tourcoing-Quesnoy, concours de vélos grotesques, de cantinières, jeux multiples, etc. Il y a de quoi, n'est-il pas vrai, intéresser vivement tous les Tourquennois, les Roubaisiens, les Mouscronnois, les Wattrelosiens qui ne manqueront pas ce jour-là de se rendre au Touquet. Nous leur garantissons d'agréables surprises et de véritables nouveautés. Faut-il ajouter que les promoteurs ont envisagé avant tout un but de bienfaisance en décidant que le produit des quêtes faites sur le parcours du cortège serait versé aux pauvres et aux malades indigents du quartier ? Pensée louable et qui ne peut qu'encourager les visiteurs à répondre en grand nombre aux invitations du Comité. Quant à la population elle-même, elle voudra certainement seconder les sympathiques commerçants qui ont fait les premiers efforts et chacun se fera un devoir de pavoiser et de décorer les habitations pour que le Touquet, paré à souhait, puisse recevoir dignement les étrangers.

Pour le reste, nous nous proposons de revenir en temps utile sur la mise en train des préparatifs.

RÉUNION DE LA COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la quatrième circonscription de l'arrondissement de Lille, s'est réunie à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents : MM. Emile Lecomte, adjoint au maire, vice-président ; le docteur Julien, secrétaire ; Victor Flament, adjoint au maire, Boileau, inspecteur du travail ; Bruneau, pharmacien, Tétart, vétérinaire et Sevin, architecte municipal, membres.

La commission a donné avis favorable à une demande d'installation d'une fabrique de caoutchouc à Halluin, sous réserve que l'intéressé se conforme aux prescriptions de l'arrêté modèle ; elle a examiné plusieurs dossiers en litige et a émis le vœu de les voir solutionner le plus tôt possible.

Enfin, elle s'est occupée de plusieurs causes d'insalubrité (eau, puits contaminés) intéressant différents quartiers de la ville.

ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DES LIVRES DE PRIX. — Lundi après-midi à trois heures a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, une adjudication pour la fourniture des livres à distribuer en prix aux élèves du Collège de filles, des écoles communales et des cours d'adultes, pour une période de trois ans de 1909 à 1911 inclus. M. Victor Flament, adjoint délégué à l'Instruction publique, présidait, assisté de MM. Saison et Masurel-Leclercq, conseillers municipaux et Bulté, receveur municipal.

Le devis était de 9000 francs par an. Ont soumissionné : MM. Dégez, libraire à Douai, rabais de 38 frs 75 % ; Du Verger, libraire à Limoges, 38 frs 75 ; Mme Barbenson, libraire à Tourcoing, 33 frs 75 % ; Blond, libraire à Lille, 39 frs 70 % ; Deloffre, libraire à Landrecies, rabais de 41 frs 75 pour cent.

M. Deloffre a été déclaré adjudicataire.

ATTERRISSEMENT du « TOURQUENNOIS ». — Le ballon « Le Tourquennois », parti dimanche de la place du Calvaire, a atterri à Phalempin, à huit heures et demie du soir, après avoir plané pendant deux heures au-dessus de la gare de Lille. Les passagers étaient de retour à onze heures à Tourcoing.

UNE ARRESTATION. — Un journalier, Henri M..., qui paraît ne pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales a été arrêté sous l'inculpation d'attentat aux mœurs. Ses victimes sont des fillettes de huit ans.

Une enquête est ouverte par M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement. Henri M... sera placé en observation avant d'être transféré à Lille.

UN ACCIDENT A LA GARE AUX MARCHANDISES. — Un garçon brasseur de la coopérative du chemin des Mottes, M. Etienne Vandamme, 28 ans, demeurant à Roncq, montait une rondelle de bière sur le quai de la gare aux marchandises. La rondelle tomba et lui fractura la jambe gauche au tiers inférieur.

M. le docteur Beulque a prescrit un repos de deux mois.

RIEN DE MEILLEUR que le beurre pasteurisé vendu à la **Fromagerie,** 71, rue de Tournai, au prix incroyable de **1 fr. 40 la livre.** Télép. 1831. 66962

BRAS FRACTURÉ. — Aux établissements Charles Tiberghien et fils, rue de l'Alma, un bâcleur, M. Hector Nollet, 14 ans, rue du Coin-de-Terre, en tombant dans un escalier s'est fracturé la radius de l'avant-bras gauche. M. le docteur Vanneufville a prescrit un repos de vingt jours.

En versant **25 Francs,** on peut devenir actionnaire de la grande brasserie **Union de Roubaix-Tourcoing,** 35, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs). 67

CONTRAINTE POUR FRAUDE. — Les douaniers de la brigade du Sapin-Vert, ont arrêté Célina Devlaminck, 28 ans, soigneuse et Louise Delberghe, 21 ans, bobineuse. Ces deux femmes qui ont omis de payer une amende de cinq cents francs pour fraude, feront par contrainte, quatre mois de prison. Elles ont été transférées à Lille et écrouées.

FLEURISSEZ VOS JARDINS. Ponthieux, Tg. 66589

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un noyauteur de la fonderie de M. Thuillier, rue du Moulin, M. Alexis Baisieux, 32 ans, rue du Bus, cour Mesnart, 3, a été contusionné à l'épaule gauche et à la région lombaire droite par la rupture d'un noyau qu'il portait avec un camarade. Docteur Leduc, 10 jours de repos. —— Un électricien de chez M. L. Desbonnets, rue des Ursulines, 4, M. René Rose, 26 ans, rue de l'Ermitage, au Pont-de-Neuville, en travaillant à l'Ecole Industrielle, rue du Casino, se releva brusquement et heurta de la tête une traverse en bois. Il s'est fait une contusion au crâne avec commotion cérébrale. Dix jours de repos, docteur Duquennoy. —— Au peignage de MM. V. Fouan-Leman et fils, rue de Roubaix, un homme de peine, M. Pierre Adonis, rue de Menin, 111, en montant des balles de laine au monte-charge a été contusionné à la face extérieure de l'épaule droite par la chute d'une de ces balles. Douze jours de repos, docteur Debuchy. —— Chez MM. Motte frères, filateurs rue des Piats, une soigneuse, Mlle Julia Bogaert, 28 ans, rue de la Croix-Blanche, en heurtant un métier, s'est fait une contusion au coude droite. Quinze jours de repos, docteur Défossez.

MOUVAUX

LA REFECTION DES TROTTOIRS. — Nous avons annoncé dimanche matin, que le Conseil municipal, à la suite du rapport présenté par M. Montaigne, adjoint au maire de Mouvaux, avait décidé la réfection des trottoirs de la ville.

Voici le rapport qui a été lu, au cours de la séance du 5 juin par M. Montaigne :

« Messieurs,

» L'Administration municipale, soucieuse de mener à bien l'établissement des trottoirs dans les rues de Roubaix, de Lille et de Tourcoing et la réfection de ceux déjà existants dans les mêmes rues trouvés défectueux, avait soumis le projet à la commission des travaux et de la voirie. Celle-ci, après examen dudit projet, l'avait adopté à l'unanimité et avait décidé de faire supporter les frais qui incomberaient de ce fait, soit pour un quart à la ville et pour les trois quarts aux propriétaires intéressés. Dans la séance du 15 mai dernier, vous avez ratifié à l'unanimité cette décision.

» Or, M. l'agent-voyer Sipra nous a fait remarquer que cette délibération n'aurait pas été ratifiée par les pouvoirs publics, comme étant entachée d'illégalité et contraire à la loi du 7 juin 1845. M. Montaigne a donné lecture du texte de cette lettre. Après quoi, il reprend :

» Désireux de vous donner satisfaction dans la mesure du possible, nous avons objecté à M. Sipra que la ville de Tourcoing imposait aux propriétaires la totalité des frais. M. Sipra nous a répondu que la ville de Tourcoing béné